REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

COMMUNE DE VIEUX-CONDE



DU JEUDI 06 AVRIL 2023 – 18H00 / HOTEL DE VILLE

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : David BUSTIN

Secrétaire de séance : Ghislaine SALINGUE

<u>Présents</u>: M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, M. SIMON Didier, Mme DELCOURT Fabienne, M. SMITS Jean-François, Mme MAKSYMOWICZ Louisette, Mme DI BELLO Christine, M. FORTE Serge, Mme SEMAILLE Virginie, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. ARBOUCHE Mohamed, M. DAPSENCE Germain, M. PETITJEAN Michael, Mme MULETTE REAL Carine, M. ANDRE Jimmy, Mme LELONG Christelle, M. AGAH Franck, M. SCARAMUZZINO Pierre, Mme DEZOTEUX Laurence, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

<u>Excusés</u>: M. LIEGEOIS Bernard (procuration à M. BUSTIN David), Mme BERLINET Nicole (procuration à M. SMITS Jean-François), Mme BOUHEZILA Malika (procuration à Mme DI BELLO Christine), Mme ROSART Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), M. CLIMPONT Romuald (procuration à Mme DELCOURT Fabienne), Mme SIMON Pauline (procuration à M. SIMON Didier), Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette (procuration à Mme LEMOINE Marie-France), M. LATAWIEC Michel (procuration à M. AGAH Charles).

Direction Administration Générale

➤ Adoption du procès-verbal du JEUDI 09 MARS 2023

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

D'APPROUVER le PV

Compte-Rendu de décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

• D'APPROUVER le CR de décisions

Direction des Finances

> Création d'une autorisation de programme pour le marché de chauffage

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0:

- **De DECIDER** de voter la création d'une autorisation de programme (N°23001) et la répartition des crédits de paiement comme suit :
- Montant global de l'AP : 340 000 €

Crédits de paiement 2023 : 42 500 € Crédits de paiement 2024 : 42 500 € Crédits de paiement 2025 : 42 500 € Crédits de paiement 2026 : 42 500 € Crédits de paiement 2027 : 42 500 € Crédits de paiement 2028 : 42 500 € Crédits de paiement 2029 : 42 500 € Crédits de paiement 2030 : 42 500 €

> Actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement en cours dans le cadre de l'étape budgétaire du Budget Primitif 2023

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0 de:

- De DECIDER :
- D'actualiser et de valider les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) comme présentées en CM

> Ajustement d'une provision pour risque-dépréciation de créances douteuses.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

- D'EMETTRE un avis favorable à la proposition de M. le Maire
- De DECIDER de constituer dans le cadre énoncé ci-dessus une provision semi-budgétaire totale de

1 330 € soit un complément de 130 € à apporter à la provision déjà constituée s'élevant à 1 200 € à inscrire au budget 2023 de la commune.

- **D'IMPUTER** la dépense au compte 6817 « Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants ».

Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

• **D'APPROUVER** la neutralisation en 2023, de la totalité de l'amortissement des subventions d'équipement versées.

➤ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

- De DECIDER de voter les taux des taxes directes locales comme suit :
 - Taxe sur le foncier bâti : 58,67 % (pour mémoire taux 2020 communal 39,38% + taux 2020 départemental 19,29 %)
- Taxe sur le foncier non bâti : 124,33 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS) : 33.94%

➤ Reprise anticipée des résultats 2022 - Budget principal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

• De DECIDER

De reprendre l'ensemble des résultats de l'exercice 2022 au budget primitif de l'exercice 2023 comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 1 869 319,24 €
- Excédent d'investissement : 1 321 881,34 €
- Reports de Dépenses (restes à réaliser investissement) : 426 445,63 €
- Reports de Recettes (restes à réaliser investissement) : 865 788,78 €
- Prévision d'affectation compte 1068 : 0 €
- Excédent de fonctionnement reporté compte 002 : 1 869 319,24 €
- Excédent d'investissement reporté compte 001 : 1 321 881,34 €

➤ Vote du budget primitif 2023 - budget principal

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 25 – votes contre: 8 – abstention: 0

- D'APPROUVER le budget primitif 2023 budget principal de la collectivité,
- **D'APPROUVER** au titre de l'année 2023 les versements, tels qu'indiqués dans l'état annexé au budget,
 - des participations aux syndicats intercommunaux
 - de la subvention au CCAS
 - de la subvention au centre aquatique

Reprise anticipée des résultats 2022 - Budget annexe Lotissement BOUCAUT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

• De DECIDER

De reprendre l'ensemble des résultats de l'exercice 2022 au budget primitif de l'exercice 2023 comme suit :

• Excédent de fonctionnement : 0 €

Excédent d'investissement : 16 380,75 €

Reports de Dépenses : 0 €
Reports de Recettes : 0 €

• Prévision d'affectation compte 1068 : 0 €

> Vote du budget primitif 2023 - budget Annexe Lotissement BOUCAUT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

- D'APPROUVER le budget primitif 2023 – budget annexe de la collectivité

Direction Education, Jeunesse et vie Sociale

Convention Territoriale Globale (CTG)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer les conventions d'objectifs et de financement et les documents afférents qui seront réalisés pour les bonus territoriaux avec un effet au 1^{er} janvier 2023 afin de garantir le paiement des prestations de service pour les équipements concernés par l'arrivée à échéance du CEJ de Vieux-Condé au 31 décembre 2022 et gérés par la collectivité,
- **De FORMALISER** le diagnostic et le plan d'actions avec les services de la commune et l'aide des services de la CAF du Nord

- De LANCER la procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale à venir
- D'AUTORISER à la signer

Direction Animation du territoire

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « APE Carnot » Association des Parents d'élèves

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (une élue ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 220 €

> Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Collectif Quartier Carnot »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 220 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Les Marcheurs des Gueules Noires »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 220 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « La Vert Veine »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (une élue ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 220 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Gang 59 »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 300 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « GEA Gymnastique d'Entretien Adulte »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 350 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Cité Taffin »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (un élu ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 500 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Envies âgées »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 500 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Union des chasseurs de Vieux-Condé »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 500 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « USEP Caby »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 500 €

> Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Secours Catholique »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 500 €

➤ Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Vieux-Condé et sa Région »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 600 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Sportive du collège de Vieux-Condé »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés : 33 / votes pour : 31 (deux élus ne prennent pas part au vote) – vote contre : 0 – abstention : 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 000 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Germinal »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (une élue ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 000 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Le Colibri »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 280 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Atelier Maréchal de Vauban »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 500 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Thai Boxing »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (un élu ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 710 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Sportitude »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 2 000 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Amitiés Franco-Allemande »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 30 (trois élus ne prennent pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 2 000 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Calabria Mia »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 2 000 €

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Dépendanse »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (une élue ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

- D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 3 500 € selon les modalités suivantes :
 - 1 750 € au plus tard le 30 mai 2023
 - > 1 750 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Authentik Crew »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (une élue ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

- D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 3 810 € selon les modalités suivantes :
 - 1 905 € au plus tard le 30 mai 2023
 - ➤ 1 905 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant du besoin financier.

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « La Balle d'Or »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 31 (deux élus ne prennent pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

- D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 4 000 € selon les modalités suivantes :
 - 2 000 € au plus tard le 30 mai 2023
 - ≥ 2 000 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

> Demande de subvention de fonctionnement de l'association « CCSHU Ufolep Vélo VTT »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

- D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 5 070 € selon les modalités suivantes :
 - ≥ 2 535 € au plus tard le 30 mai 2023
 - ≥ 2 535 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Girls Band »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

 D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 5 500 € selon les modalités suivantes :

- ≥ 2 750 € au plus tard le 30 mai 2023
- 2 750 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

➤ Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Harmonie Municipale de Vieux-Condé/Fresnes »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (une élue ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

- D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 10 000 € selon les modalités suivantes :
 - > 5 000 € au plus tard le 30 mai 2023
 - > 5 000 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Handball Club Vieux-Condéen »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 – vote contre: 0 – abstention: 0

- D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 16 500 € selon les modalités suivantes :
 - 8 250 € au plus tard le 30 mai 2023
 - 8 250 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant du soutien financier.

Demande de subvention de fonctionnement de l'association « ALCVC »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 32 (un élu ne prend pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

- D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 18 000 € selon les modalités suivantes :
 - > 9 000 € au plus tard le 30 mai 2023
 - 9 000 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.

➤ Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Amicale du Personnel Communal et Assimilés »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

- D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 120 000 € selon les modalités suivantes :
 - 60 000 € au plus tard le 30 mai 2023

- > 60 000 € au maximum, sur demande adressée par écrit à M. le Maire au plus tard le 15 octobre 2023 et justifiant le besoin financier.
- D'AUTORISER M. le Maire à signer la convention financière

Demande de subvention de projet de l'association « La Balle d'Or »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 31 (deux élus ne prennent pas part au vote) – vote contre: 0 – abstention: 0

D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 500 €

Demande de subvention de projet de l'association « Calabria Mia »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 600 €

Demande de subvention de projet de l'association « USEP Caby »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 4 500 €

➤ Demande de subvention exceptionnelle de l'association « USEP Caby »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix

Exprimés: 33 / votes pour: 33 - vote contre: 0 - abstention: 0

• D'APPROUVER l'accompagnement financier à hauteur de 1 200 €.

Fait à VIEUX CONDE, le mercredi 12 avril 2023